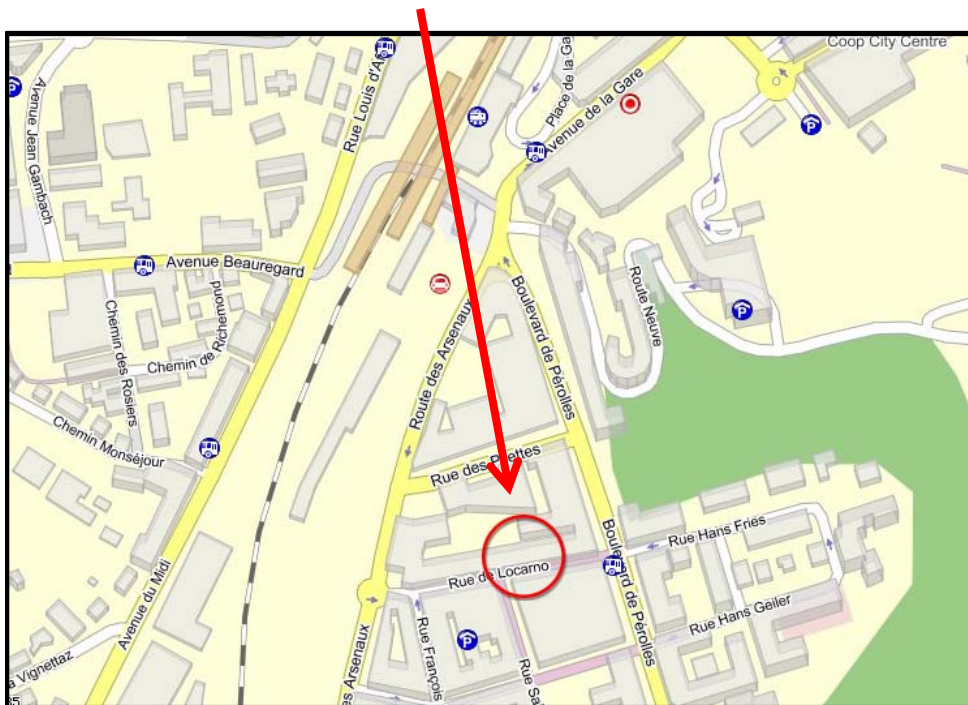


## Plan de situation de la SUVA à Fribourg



## Forum Sécurité

Organisé par la Commission Sécurité

Deux thèmes :

**SAFE AT WORK**

**LSPro (loi sur la sécurité des produits)**

**Date** Mardi 19 mars 2013

**Heure** 17h00 à 19h00

**Lieu** Suva Fribourg  
Rue de Locarno 3  
1700 Fribourg

### Secrétariat

p.a. Chambre de commerce et d'industrie Fribourg  
Rte du Jura 37, 1701 Fribourg  
[www.cees.ch](http://www.cees.ch) – [info@cees.ch](mailto:info@cees.ch)

Tél : 026 347 12 20  
Fax : 026 347 12 39

## Les thèmes

---

### 1. SAFE AT WORK - un label de prévention de la CFST, du SECO et des cantons pour plus de sécurité sur le lieu de travail

**Eviter des accidents, sauver des vies.** Le projet «Vision 250 vies» est la réponse apportée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST face au nombre élevé d'accidents du travail. Cette campagne de prévention vise à sauver près de 250 vies et à éviter autant de cas d'invalidité grave d'ici à la fin 2015. En Suisse, quelque 100 personnes meurent chaque année des suites d'un accident du travail. Par rapport au nombre d'employés, cela représente 2,3 décès pour 100 000 travailleurs à plein temps. La Suisse se classe ainsi en milieu de classement en comparaison avec les pays européens. Toutefois, le nombre d'accidents professionnels reste élevé ces dernières années. «Vision 250 vies» entend contrer cette situation. Elle vise à éviter 250 accidents professionnels mortels d'ici à 2015 et autant de cas d'invalidité grave.

### 2. LSPro (loi sur la sécurité des produits – LSPro RS 930.11)

Aucun produit, quel qu'il soit, ne doit mettre son utilisateur en danger. Une série d'interdictions et d'obligations ont ainsi été édictés pour prévenir au mieux les risques; elles portent sur la mise au point, la fabrication, la vente, l'utilisation et l'élimination des produits. Différentes dispositions s'appliquent, selon la nature du produit, selon sa dangerosité ou encore selon l'étape de son cycle de vie. A l'inverse, ces prescriptions ne doivent pas entraver inutilement la liberté économique ni la libre circulation des marchandises avec les principaux partenaires commerciaux de Suisse. La loi du 12 juin 2009 sur la sécurité des produits répond à ce double objectif. Elle règle d'une part la sécurité des produits et la mise sur le marché à des fins commerciales ou professionnelles et permet d'autre part à la suppression des barrières techniques au commerce par un alignement des normes juridiques sur les règles du principal partenaire commercial de la Suisse qu'est l'Union européenne (UE).

Avec la LSPro, la Suisse a transposé la Directive 2001/95/CE relative à la sécurité générale des produits dans le droit suisse.

Par ce « Forum Sécurité », la Commission Sécurité du CEES a pour objectif de vous sensibiliser à ces thématiques actuelles et de vous apporter la base de réponses concrètes par des conférenciers compétents.

## Programme

---

17h00	Accueil et bienvenue
17h05	SAFE AT WORK - un label de prévention de la CFST, du SECO et des cantons pour plus de sécurité sur le lieu de travail par M. André Sudan
17h50	LSPro (loi sur la sécurité des produits) par M. Jean-Daniel Richard
18h35	Questions et discussion
19h00	Echanges d'expériences et apéritif

---

## Conférenciers

---

M. André Sudan	:	Ingénieur de sécurité auprès de la CFST
M. Jean-Daniel Richard	:	Ingénieur de sécurité auprès de la SUVA à Lausanne

## Coûts

---

Membre CEES	Gratuit
Membre FFE/FBV	Gratuit
Non membre	CHF 20.-

## Remerciements

---

Nous remercions par avance l'agence de la SUVA à Fribourg pour sa généreuse contribution à l'organisation de notre manifestation ainsi que pour l'apéritif qui suivra ce Forum Sécurité.



## Organisation

---

Afin de garantir votre participation, nous vous remercions par avance de nous retourner le bulletin d'inscription **jusqu'au 12 mars 2013**. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site [www.cees.ch](http://www.cees.ch)

*Le CEES a été reconnu par la SSST (Société Suisse de Sécurité au Travail) comme membre pouvant organiser des activités de groupe d'échange d'expérience et permettant de délivrer des certificats de reconnaissance aux spécialistes MSST (Médecins et autres Spécialistes de la Sécurité au Travail). Une attestation sera donc délivrée en fin de séance aux personnes inscrites.*

## Prochaines manifestations du CEES

---

N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour connaître les prochaines manifestations du Club Environnement, Energie, Sécurité [www.cees.ch](http://www.cees.ch)

